

D'ici 2020, Paris va investir 761 millions d'euros pour moderniser ses écoles

Paris consacrera 761 millions d'euros d'ici 2020 à la construction, l'entretien et l'équipement des écoles parisiennes. Un engagement fort pour l'avenir des jeunes générations.

Anne Hidalgo a présenté cette semaine au Conseil de Paris son programme d'investissement de la mandature, doté de 10 milliards d'euros. Ce montant sans précédent est intégralement consacré à préparer l'avenir des Parisiens.

Plus de 761 millions d'euros sont ainsi alloués aux écoles : 433 millions pour les écoles maternelles et élémentaires et 244 millions pour les collèges et lycées municipaux, auxquels s'ajouteront 84 millions d'euros pour la rénovation énergétique des établissements.

Ce budget se traduira par de nombreuses actions concrètes :

- 1. Pour les quartiers populaires. « Il permettra notamment la construction ou la rénovation des écoles Louis Blanc / Château-Landon (10e), Armand Rousseau (12e), Francs Nohain (13e), Championnet (18e), du Clos (20e), et des collèges Paul Valéry (12e), Courteline (12e), Bruneseau Sud (13ème) et Utrillo (18e) », souligne Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire en charge des affaires scolaires.
- 2. Pour la transition énergétique. 100 écoles ont été modernisées depuis 2011, « voyant baisser leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre baisser d'au moins 30% », détaille Célia Blauel, adjointe en charge du Plan Climat. Ces travaux ont déjà permis d'éviter la production de 1.150 tonnes de CO2 et réduit de 300.000 euros la facture énergétique de la Ville. D'ici 2020, 200 écoles supplémentaires seront rénovées.
- 3. Pour construire l'école de demain. Ce budget ira à aussi au développement du numérique dans les établissements, par l'installation du très haut débit et par l'équipement en matériel informatique.
- **4. Pour renforcer la place de la nature.** L'Exécutif parisien veillera à doter chaque école d'un potager ou d'un verger pédagogique, pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité et à la place du végétal en milieu urbain.

Par ces investissements sans précédent, Paris va améliorer le confort de ses établissements, la qualité des conditions d'accueil et d'enseignement, et ainsi garantir l'épanouissement des petits Parisiens.

Contact presse: Marie Francolin / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr